

HLM de la Castellane à Marseille, a voix au chapitre à l'Assemblée générale de l'ONU, par exemple sur l'aide humanitaire à apporter en Afrique ou sur l'orientation à donner à l'Afghanistan en matière de sécurité. Monaco est aculé, pour justifier l'existence d'un territoire indépendant aussi grand qu'un dixième de la superficie du parc d'attraction de Disneyland Paris, à s'agiter dans les instances internationales. Concernant le «grand Etat voisin», la France a accepté de traiter la principauté comme un territoire indépendant, aussi longtemps qu'elle agit dans son intérêt. Cela n'a pas toujours été le cas, et à la suite de sa politique de collaboration avec l'ennemi nazi durant la Seconde Guerre mondiale, il en fallut de peu pour que le royaume ne soit défini-

La réalité est que Monaco donne à la France l'opacité financière nécessaire au bon fonctionnement de son économie.

tivement annexé à la France. La crise de 1960 fut également une occasion manquée. La réalité est que Monaco donne à la France l'opacité financière nécessaire au bon fonctionnement de son économie. Son rôle de paradis fiscal n'est ignoré de personne et constitue d'ailleurs sa raison d'être. Elle apparaît et disparaît à rythme régulier des différentes listes établies par les institutions internationales (Groupe d'action financière, FMI, Conseil de l'Europe, OCDE) dont les critères servent avant tout à donner l'illusion que l'on se préoccupe de la question des paradis fiscaux.

JEU D'ENFANTS. Depuis le G20 de Londres en 2009, conclure des accords de transparence avec 12 Etats suffit à n'importe quel paradis fiscal pour se refaire une virginité. Ainsi officiellement, selon l'OCDE, le G20 a réglé le problème, il n'existe plus de paradis fiscaux sur terre ! Atteindre ces 12 accords est un jeu d'enfants : Monaco a atteint son quota grâce à des accords avec des pays tels que l'Andorre, les Bahamas, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Qatar, Samoa, Saint-Marin et Saint-Kitts. Quel courage ! Des paradis fiscaux s'accordant mutuellement des échanges d'informations... Les services de communication de la principauté, qui s'évertuent à gommer cette image de paradis fiscal, mettent en avant leur éternel argument d'autorité : les mêmes règles bancaires françaises s'appliquent aux banques monégasques, la preuve que Monaco est une place financière honorable. Mais dès que l'on regarde de plus près des critères plus communément acceptés par les experts (bien différents de ceux des institutions internationales qui varient selon les rivalités

géopolitiques des grandes puissances du moment), il n'y a plus aucun doute.

D'abord, le secret bancaire : contrairement aux banques françaises, les banques monégasques sont dispensées de signaler toutes les ouvertures de comptes, avec identité des titulaires ou mandataires dans un fichier central, comme le système français Ficoba qui permet aux autorités judiciaires d'obtenir à bref délai les caractéristiques de tous les comptes bancaires détenus sous un même nom.

Ensuite, le secret professionnel : afin d'ajouter une sécurité supplémentaire, le secret professionnel peut être invoqué par un administrateur monégasque, qui n'est en fait qu'un homme de paille non responsable pénalement, pour protéger le propriétaire final d'une société monégasque offshore.

Autre point, l'absence de contrôle et une administration négligente : le point d'orgue caractérisant ce critère fut l'affaire Hobbs-Melville au début des années

2000, l'une des plus grandes escroqueries et opérations de blanchiment jamais réalisées. Cette affaire représenta un gigantesque système de détournements d'environ 175 millions de dollars, 350 plaignants et parties civiles, 350 autres victimes ayant préféré s'abstenir de comparaître, 20 pays concernés, l'utilisation d'une cascade de sociétés écrans.

Enfin, le lieu de convergences d'affaires politico-criminelles financières : si l'on considère depuis une vingtaine d'années uniquement les affaires importantes, c'est-à-dire mettant en jeu des millions de dollars ou d'euros, et ayant eu un impact médiatique très large pour certaines, dans un contexte international, on se rend bien compte que Monaco et ses quelques habitants concentrent un florilège de la criminalité financière mondiale (affaires impliquant des groupes mafieux - mafia calabraise en Italie, cartel de Cali en Colombie -, des entreprises - Parmalat, Elf, Clearstream -, des partis politiques ou des institutions - Angolagate, programme des Nations unies Pétrole contre nourriture, affaires des HLM de Paris, des HLM des Hauts-de-Seine, etc.). L'étude des faits contredit totalement les discours bien-pensants des autorités monégasques qui cherchent à faire croire qu'un prince plus jeune, sensible aux questions d'environnement, se mariant dans une effervescente médiatique mondiale, ait changé la donne. Derrière le conte de fées subsiste toujours l'enfer de la criminalité financière. ◆

*Docteur en géopolitique de l'Institut français de géopolitique, université Paris-8
Dernier ouvrage paru : «Le secret bancaire suisse : la contre-attaque» revue mensuelle Banque & Stratégie (juillet 2011)*

REPÈRES

Il n'existe pas de définition précise d'un paradis fiscal. Selon l'OCDE, qui applique une définition restrictive, il s'agit d'une juridiction aux impôts inexistant, sans transparence et aux échanges de renseignements très limités. Les ONG ont une définition plus extensive et parlent de paradis fiscaux, judiciaires et réglementaires.



Le souverain et sa promise le 23 juin, à Monaco. PHOTO ÉRIC GAILLARD. REUTERS

Albert II de Monaco épouse la nageuse Charlene Wittstock.

Le prince et sa sirène sur un rocher maudit

Regardez bien ce regard légèrement en dessous, ces lèvres serrées sur un sourire crispé, cette pâle blondeur... La future princesse de Monaco, Charlene Wittstock, ne vous rappelle personne ? Non, pas Grace Kelly qui avait un petit air déluré sous son masque lisse. Mais Lady Di, bien sûr. Princesse prise dans un étau, étouffée sous le poids des conventions. Princesse au regard triste. Pour la deuxième fois en trois mois, médias et atrape-touristes vont s'enflammer ce week-end pour un de ces mariages princiers qui font rêver les petites filles et les vendeurs de mugs.

Mais, cette fois, le cœur n'y est pas. Et la lassitude n'explique pas tout. Quoi qu'on pense de l'événement, on ne peut s'empêcher de trouver poignantes (ou drôles) ces photos de Charlene et d'Albert, plantés à la pointe d'un rocher sans douceur, embringués dans une aventure qui n'en est plus vraiment une, comme secrètement épouvantés à l'idée de tomber à leur tour sous le coup de la malédiction des Grimaldi.

Saucisses. Rappelons en vrac, dans la vie de ce pauvre Albert, la tragédie de sa maman, le

poids de son papa (mort en 2005), sa sœur qui fait la chanteuse ouraganesque et la joie des Inconnus (pour ceux qui auraient vécu dans une grotte ces vingt-cinq dernières années, Stephaaaaanie de Monacoooooo), le beau-frère qui se tape des stripteaseuses devant les paparazzis, etc.

En plus de la malédiction, les parallèles qui leur collent au diadème, les ressemblances donc (l'une des auteures de ces lignes trouve plutôt que la sirène ressemble à feue sa belle-mère). Tiens, à propos de parallèle, glissons un mot sur la troublante similitude entre Kate (Middleton) et Charlene, écrasée sous le poids du mythe et de l'accident de voiture. Allez, encore un parallèle avec une autre Kate, «La» Moss qui convole ce week-end avec Jamie Hince, une cérémonie qui menace d'être plus rock'n'roll, avec alcool et saucisses à gogo pendant trois jours : le nouveau Mossstock. Pour les convives, du peuple partout, et Naomi Campbell qui promet d'aller aux deux. En revanche, Sarkozy a l'air de n'être invité qu'au mariage du prince, comme un paquet de têtes couronnées, parmi lesquelles Letizia et Felipe d'Espa-

gne, les souverains de Belgique, les prince et princesse du Danemark, etc. Ils sont gâtés, c'était concert des Eagles (*Hotel California*) hier soir, et Jean-Michel Jarre ce soir, petits veinards.

Ducasse. Aujourd'hui, après la mairie à 17 heures (si tout va bien), royales salutations du balcon, bain de foule, remise du cadeau du peuple monégasque par le maire. La vraie vie commencera demain avec le mariage religieux, toujours à 17 heures, en présence des sujets (3500 pourront assister à la messe de mariage), dîner préparé par Ducasse, bal, feu d'artifice avec Johnny en fond sonore. La fête. Sauf qu'avec les orages qui se sont abattus après la rumeur de séparation, (Charlene aurait voulu se tirer avant la noce, disait Lexpress.fr), la tente du mariage aurait été très abîmée, les terrasses du Casino pour le dîner ravagées. Pas idiot, Charlene a prévu un parapluie pour protéger sa robe Armani et de la laque ultra-puissante pour sa coueuvre. Enfin, comme disaient nos grands-mères, mariage plus vieux, mariage heureux.

EMMANUËLE PEYRET et ALEXANDRA SCHWARTZBROD

800

milliards de dollars (550 milliards d'euros), c'est la perte estimée due à la fuite illicite des capitaux dans le monde.

«Monaco n'est pas un paradis fiscal. Son budget [...] est alimenté aux trois quarts par les recettes de TVA.»

Albert de Monaco en 2010

«Il n'y a plus de paradis fiscaux. Les paradis fiscaux, le secret bancaire, c'est fini.»

Nicolas Sarkozy
le 23 septembre 2009